conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Diotrol Edelwax UV matt**

Date de révision: 31.05.2021 Code du produit: 75715 Page 1 de 8

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Diotrol Edelwax UV matt

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) nº 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

## Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient (3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl) -5-(1,1-dimethylethyl)-4- hydroxyphenyl)

-1-oxopropoxy)-, (3-(3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-1(1,1-dimethylethyl)-

4-hydroxyphenyl)-1-oxopropyl) - hydroxypoly (oxo1,2-ethanediyl). Peut produire une

réaction allergique.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

## Composants dangereux

Nº CAS	Substance					
	N° CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification SGH					
	Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Al	kane, iso-Alkane, Cyclisch, < 2% Arc	omaten	40 - < 45 %		
	918-481-9		01-2119457273-39			
	Asp. Tox. 1; H304					
104810-47-1	(3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl) -5-(1,1-dimethylethyl)-4- hydroxyphenyl) -1-oxopropoxy)-					
	400-830-7					
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H317 H411					
104810-48-2	(3-(3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-1(1,1-dimethylethyl)- 4-hydroxyphenyl)-1-oxopropyl) - hydroxypoly (oxo1,2-ethanediyl)					
	400-830-7					
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H3	317 H411				
22464-99-9	2-Ethylhexansäure, Zirconium salt			< 1 %		
	245-018-1					
	Repr. 2; H361d					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Diotrol Edelwax UV matt**

Date de révision: 31.05.2021 Code du produit: 75715 Page 2 de 8

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
	918-481-9	Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, iso-Alkane, Cyclisch, < 2% Aromaten	40 - < 45 %
	par inhalation: CL50 = >5600000 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >3160 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg		

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

## Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Remarques générales

Utiliser un équipement de protection personnel.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Diotrol Edelwax UV matt**

Date de révision: 31.05.2021 Code du produit: 75715 Page 3 de 8

Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
128-37-0	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	-	10		VME (8 h)	
100-41-4	Ethylbenzène	20	88,4		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	
1330-20-7	Xylènes, isomères mixtes, purs	50	221		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	

## Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
1330-20-7	Xylènes (mélage d'isomères)	Acides méthylhippuriques (/g créatinine)	1,5 g/g	Urine	en fin de poste
100-41-4	Ethylbenzène	Acide mandélique (/g créatinine)	1,5 g/g		en fin de poste et fin de semaine

# 8.2. Contrôles de l'exposition



## Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

## Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

# Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Diotrol Edelwax UV matt**

Date de révision: 31.05.2021 Code du produit: 75715 Page 4 de 8

choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

## Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

## Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Flüssig thixotrop
Couleur: Goldgelb
Odeur: Mild

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 180 °C

et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: 65 °C

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable gaz: non applicable

**Dangers d'explosion** 

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:

0.6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité:

6 vol. %

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Pression de vapeur: 0.5 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C):

Hydrosolubilité:

La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé OECD (TG) 117

Densité de vapeur relative:

Taux d'évaporation:

Teneur en solvant:

non déterminé
42.5%

9.2. Autres informations

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Diotrol Edelwax UV matt**

Date de révision: 31.05.2021 Code du produit: 75715 Page 5 de 8

Teneur en corps solides: 56.4

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

## 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

## 10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

## Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode		
	Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, iso-Alkane, Cyclisch, < 2% Aromaten						
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat				
	cutanée	DL50 >3160 mg/kg	Lapin				
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 >560000 0 mg/l	Ratte				

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Diotrol Edelwax UV matt**

Date de révision: 31.05.2021 Code du produit: 75715 Page 6 de 8

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode	
	Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, iso-Alkane, Cyclisch, < 2% Aromaten							
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	>1000	96 h	Regenbogenforelle	ECHA		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>1000	72 h	Alge (Pseudokirchneriella subcapitata)			
104810-47-1	(3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl) -5-(1,1-dimethylethyl)-4- hydroxyphenyl) -1-oxopropoxy)-							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2.8 mg/l	96 h		Producteur		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3.8 mg/l	48 h		Producteur		
104810-48-2	(3-(3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-1(1,1-dimethylethyl)- 4-hydroxyphenyl)-1-oxopropyl) - hydroxypoly (oxo1,2-ethanediyl)							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2.8 mg/l	96 h		Producteur		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3.8 mg/l	48 h		Producteur		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance							
	Méthode Valeur d Source							
	Évaluation							
	Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, iso-Alkane, Cyclisch, < 2% Aromaten							
	CL50:	4.3mg/l	4					

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

# L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Diotrol Edelwax UV matt**

Date de révision: 31.05.2021 Code du produit: 75715 Page 7 de 8

Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

**14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV): 43.139 % (396.877 g/l) 2004/42/CE (COV): 43.139 % (396.877 g/l)

Sous-catégorie selon la directive Vernis et lasures intérieur/extérieur pour finitions, y compris lasures 2004/42/CE: opaques - revêtements en phase solvant, Valeur limite COV: 400 g/l

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/19/11 (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Diotrol Edelwax UV matt**

Date de révision: 31.05.2021 Code du produit: 75715 Page 8 de 8

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient (3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl) -5-(1,1-dimethylethyl)-4- hydroxyphenyl)

-1-oxopropoxy)-, (3-(3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-1(1,1-dimethylethyl)-

4-hydroxyphenyl)-1-oxopropyl) - hydroxypoly (oxo1,2-ethanediyl). Peut produire une

réaction allergique.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)